

L'assiduité à l'école

Il y a quelques mois, l'*Instruction primaire* de Paris publiait un long article concernant la revision des programmes. Nous détachons de ce travail le passage suivant :

“ A la campagne notamment, et dans les pays agricoles surtout, un certain nombre de pères de famille, tout à la fois insoucians et égoïstes, oubliant l'avenir de leurs enfants, les emploient, dès l'âge de huit ans, aux travaux des champs. Chaque jour l'instituteur a malheureusement à constater, parmi les enfants de huit à treize ans, des absences très nombreuses : aujourd'hui les uns, demain les autres, sont retenus à la maison ; il en résulte que, à part quelques exceptions, ce ne sont jamais les mêmes élèves qu'il a devant lui. En pareille circonstance, on comprend aisément que les devoirs et les leçons donnés la veille ne soient pas travaillés et qu'il n'y ait, de la part de l'élève, ni zèle, ni émulation, que les progrès doivent être à peine sensibles. Joignons à cet inconvénient les rentrées tardives, qui durent du mois d'octobre jusqu'au 1^{er} janvier, et qui se produisent, depuis la gratuité, à n'importe quelle date du mois. Ah ! si l'instituteur n'avait qu'à développer chacun de ses cours, sans se préoccuper autrement du profit qu'en retireraient ses auditeurs, il parcourrait, certes, son programme chaque année, mais tel n'est pas son but. Il veut, avant tout, que ses leçons soient comprises et que l'enfant, autant que possible, emporte, en le quittant, un minimum d'instruction qui lui permette, en bien des circonstances du moins, de se passer d'autrui et d'élargir seul, grâce à un développement intellectuel suffisant, le cercle des connaissances qu'il a acquises à l'école.

Pour remplir consciencieusement sa tâche, le maître se voit contraint de porter tous ses efforts du côté des matières les plus importantes du programme : il a recours à des revisions nombreuses, qui ne sont autre chose que des leçons nouvelles pour un groupe important d'élèves. Obligé par les circonstances de s'y appesantir davantage pour combler les lacunes qu'il aperçoit, il ne respecte plus son emploi du temps ; l'heure de la sortie arrive, il n'a pas eu le temps de tout faire...

Et chaque jour les mêmes faits venant à se produire, à la fin de l'année il lui semble qu'il a perdu son temps, ou du moins qu'il aurait pu mieux l'employer ; il est mécontent de lui-même et de sa classe ; il s'écrie que sa besogne est trop lourde.

Si, d'un autre côté, esclave de son programme et de son horaire, il a pris à tâche de faire, les circonstances étant les mêmes que celles que nous venons d'indiquer, tous les cours prescrits par le décret du 18 janvier 1887, un petit nombre d'élèves, ceux qui auront fréquenté l'école régulièrement toute l'année, en auront profité, les autres débordés, impuissants à suivre leurs camarades, ne feront plus rien qui vaille, perdront le goût de l'école et saisiront la première occasion pour la quitter. De tels résultats sont-ils, en réalité, meilleurs que les précédents ? Il est permis d'en douter, car notre but n'est pas de créer uniquement, dans notre classe, une petite élite d'élèves : nous nous devons à tous, et notre véritable objectif est de les entraîner tous.”

Bien que les lignes qui précèdent aient été écrites pour la France, elles s'appliquent parfaitement à la province de Québec. La fréquentation irrégulière des classes, voilà une des principales causes du peu de progrès des élèves d'un trop grand nombre de nos écoles primaires.

C.-J. M.

Cent deuxième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 30 et le 31 janvier, 1896.

(Suite et fin.)

A M. Demers succède M. l'inspecteur Lippens, qui fait un exposé exact de l'état actuel des finances de notre fonds de pension et des craintes aussi sérieuses qu'elles paraissent fondées, que cela ne peut manquer d'inspirer chez les fonctionnaires du jour, — si on n'apporte bientôt d'importants changements à notre loi du fonds de pensions, etc.